

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1711

présenté par
Mme Brulebois

à l'amendement n° 463 de Mme Bonnivard

ARTICLE 1ER BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.